



LE MERCENAIRE FRANCHI NE FAIT PAS MIEUX QUE SON PREDECESSEUR !

Paris, le 9 mai 2014

Vous vous souvenez sans doute du cataclysme provoqué dans le VEOLIA LAND, il y a un an par l'annonce de Christian ESTROSI, Maire de Nice et président de NCA (Métropole Nice Côte d'Azur – 49 communes), d'un retour en gestion publique de l'eau potable et de l'assainissement

L'eau France était alors sous la direction de Jean-Michel HERREWYN qui a été sacrifié par le petit frère pour plaire à son conseil d'administration et lui permettre de conserver son siège de PdG.

Nous avons donc vu arriver le mercenaire de SOFICOT et pour quels résultats ?

Un Plan de Suppression d'Emplois (PSE) annoncé et la poursuite des pertes de contrats de délégation comme celle de l'Agglo de MONTPELLIER (31 communes) qui vient d'être décidé.

Concernant cette nouvelle déboire, lisez l'article ci-après, c'est édifiant ! Si les propos prêtés aux élus locaux ont vraiment été tenus, il est clair qu'ils ont bien compris que VEOLIA se fout d'eux et ne semblent pas prêts à confier la gestion de leurs services publics à une entreprise qui fait n'importe quoi commercialement pour ne pas voir son chiffre d'affaires inéluctablement se réduire.

Ci-dessous l'article transmis par l'un de nos correspondant presse :

L'agglomération de Montpellier adopte une régie publique de l'eau

Veolia va perdre le contrat de délégation de gestion de l'eau qu'elle détenait depuis 1990 à Montpellier qui a adopté mercredi le passage en régie publique à compter du 1er janvier 2016, conformément à la promesse de campagne du maire DVG Philippe SAUREL.

La délibération, qui concerne l'eau potable et l'eau brute mais pas l'assainissement, a été votée à main levée lors d'une assemblée extraordinaire du conseil de Montpellier agglomération avec 77 voix pour et 14 abstentions.

"L'eau est un bien commun. Elle tient un rôle essentiel", a souligné Philippe SAUREL, président de Montpellier agglo qui veut en tirer "une baisse du prix de l'eau" mais aussi permettre "une nouvelle approche des services de l'eau".

En juillet dernier, le conseil de communauté de Montpellier Agglomération présidé par le socialiste Jean-Pierre MOURE avait adopté la poursuite de la délégation du service de l'eau pour une durée de sept ans à compter du 1er janvier 2015.

Le contrat prévoyait une baisse du prix de l'eau d'au moins 10 %, une aide pour les personnes en difficulté et envisageait un possible retour à la régie publique. Un appel d'offre avait été lancé en ce sens dont le résultat devait être connu lundi.

Dans un entretien avec le Midi Libre, Veolia a rompu mercredi le secret de sa réponse à l'appel d'offre et annoncé que l'entreprise avait prévu **une baisse de 50 % de son prix de l'eau.**

"L'attitude de Veolia ne m'impressionne pas", a commenté Philippe SAUREL. "Pourquoi ne l'a-t-il pas fait avant", a ajouté le vice-président de l'agglomération en charge de ce dossier et maire de la commune de Grabels, le Front de gauche René REVOL.

Le passage en régie publique n'a pas connu d'opposition forte. Seules quelques voix, notamment celle de l'UMP Jacques DOMERGUE, ont souhaité que l'assemblée prenne son temps dans un dossier compliqué avant de se décider définitivement.

L'adoption du passage en régie publique concernant l'assainissement est prévue à moyen terme.

Au final, force est de constater que le mercenaire FRANCHI ne fait pas mieux que son prédécesseur. Arrivé en juillet 2013, soit il y a à peine 10 mois, il vient de perdre MONTPELLIER, un des contrats majeurs détenus par VEOLIA EAU.

Il se félicitait à l'automne dernier, devant certains représentants du personnel, d'importantes réussites sans se référer explicitement à l'attribution à VEOLIA EAU de l'eau potable de MARSEILLE.

Hélas un rapport récent de la chambre régionale de la cour des comptes pointe l'insuffisance de transparence lors de la passation dudit marché... !!

Une association de défense d'usagers vient d'écrire au préfet des BOUCHES DU RHONE pour lui demander de saisir le tribunal administratif afin de faire annuler les trois contrats de délégation de service public (DSP) passés entre la communauté urbaine, la Société des Eaux de Marseille (SEM), filiale à 100 % de VEOLIA EAU, qui bizarrement n'est pas intégrée à l'U.E.S.

Pour FORCE OUVRIERE, il est clair que la gestion actuelle tant sociale que commerciale de l'entreprise est calamiteuse. Elle nous rappelle dans un registre certes différent, car le secteur eau n'est plus détenteur de liquidités à dilapider en bourse, l'aventurisme mené par l'escroc MESSIER.

Aussi FORCE OUVRIERE exige le départ du mercenaire FRANCHI qui conduit l'entreprise dans une impasse et va provoquer un chaos social interne sans précédent.

Salariés soyez mobilisés et vigilants avec nous, en compagnie des 3 autres syndicats de l'entreprise dans l'unité, obtenons le retrait du PSE voulu par FRANCHI.

Une chose est claire, depuis 15 ans le syndicat FORCE OUVRIERE n'a jamais accompagné, contrairement à d'autres, les différentes réorganisations voulues par l'entreprise parce qu'elles étaient destructrices des droits des salariés.

Aujourd'hui le syndicat FORCE OUVRIERE n'est pas là pour négocier un plan de suppression d'emplois mais les préserver tout comme vous conditions de travail.

FORCE OUVRIERE

un syndicat intègre, libre et indépendant

Union Générale des Syndicats FORCE OUVRIERE

21, Rue de la Boétie - 75008 PARIS - Tel 01.49.24.39.42 - Fax 01.49.24.69.79